

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 24 OCTOBRE 2017, À 18 H, À LA STATION DE RECHERCHE AGROALIMENTAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE,
79, RUE CÔTÉ, NOTRE-DAME-DU-NORD

Présents

Éric Aubin, directeur des études	Marcel H. Jolicoeur, président
Serge Bastien	Jean-François Lacroix
Yves Bédard	Claire Maisonneuve
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Denis Moffet
Sylvain Blais, directeur général	Julie Perron
Vincent Guimont	André Rouleau
Frédérique Godefroid	

Absents

Patrick Bédard	Béatriz Mediavilla
Claude Bélanger	Josée Plouffe
Luc Brassard	Jérémie Riopel
Isabelle Breton	Marie-Ève Tremblay
Klaude Hallé	

Observateurs

Pascale Gagné, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Anne Gauthier, conseillère pédagogique
Nicole Langlais, directrice du Service des affaires étudiantes et des communications
Isabelle Martin, coordonnatrice du programme Techniques d'éducation à l'enfance
Caroline Rioux, directrice adjointe des études, développement pédagogique

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

Sur une proposition de Yves Bédard, appuyée par Frédérique Godefroid, il est unanimement résolu, **d'adopter l'ordre du jour en retirant toutefois les points suivants :**

8.3 Embauche - régisseur général

8.5 Régime d'emprunt à long terme 2017-2018

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 SEPTEMBRE 2017

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Denis Moffet, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 12 septembre 2017.** (Tableau des suivis – voir Annexe A)

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis. Sylvain Blais commente le suivi relatif à l'annonce d'investissement dans les universités des régions. À cet effet, il informe les membres de la décision de la Ministre de mettre en place un comité d'experts afin de revoir le mode de financement des cégeps.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 12 SEPTEMBRE 2017

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 12 septembre 2017.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1. VISITE DE LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres des dossiers ayant fait l'objet de discussions lors de la visite de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David et de la Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade. Certains dossiers ont été traités conjointement avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), notamment : la formation des populations autochtones en région et les particularités de gestion des campus pour un territoire aussi vaste que celui de l'Abitibi-Témiscamingue.

Aussi, deux projets de programmes d'études ont été présentés à la Ministre Hélène David, par le directeur général du Cégep. Il s'agit des programmes « Techniques policières pour les autochtones » et « Aviation pour les autochtones, pour la desserte du nord du Québec ».

Le ministre fédéral Geoffrey Kelley était présent lors des discussions touchant les peuples autochtones.

7.2. PROJET EN HYDROMÉTALLURGIE

Le projet en hydrométallurgie a été relancé. Des rencontres avec le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles sont prévues afin de peaufiner le formulaire de présentation de projet, en lien avec la stratégie minérale. Les intervenants au dossier comptent sur la mise à jour économique qui sera déposée en novembre prochain, pour mettre en place ce projet.

7.3. STATISTIQUES D'INSCRIPTION DE L'AUTOMNE 2017

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les statistiques d'inscription de l'automne 2017. On enregistre une baisse de 140 étudiants par rapport aux données de l'an dernier. Le directeur des études commente les programmes présentant des différences significatives. Il confirme la nécessité de travailler sur la rétention des étudiantes et des étudiants, compte tenu notamment, de la difficulté de recrutement de main-d'œuvre technique qualifiée, par les entreprises.

7.4. MAINTIEN DE L'OPTION « LITTÉRATURE » DU PROGRAMME ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION

Le directeur des études, Éric Aubin, rappelle aux membres la résolution qui avait été prise le 28 mars 2017 à l'effet de suspendre l'admission dans l'option 500.AH – Littérature du programme Arts, lettres et communication de la cohorte de l'automne 2017 s'il y avait moins de sept étudiants en première session du programme, dont l'inscription serait confirmée au 20 septembre 2017, et qui avaient fait une demande d'admission dans l'option « Littérature »

Or, au 20 septembre 2017, huit demandes d'inscription ont été confirmées. Considérant que ce nombre est suffisant par rapport à ce qui avait été résolu le 28 mars 2017, le directeur des études confirme qu'il n'y a pas lieu de suspendre l'admission dans l'option 500.AH – Littérature du programme Arts, lettres et communication de la cohorte de l'automne 2017. Les efforts de recrutement ont porté fruit.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8.1. ÉVALUATION FORMELLE SUCCINCTE DU PROGRAMME TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

Dans le cadre de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études, mesdames Anne Gauthier, Isabelle Martin et Caroline Rioux, membres du comité d'évaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance, présentent les conclusions du rapport d'évaluation.

CA-3051

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de programme Techniques d'éducation à l'enfance;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études (résolution 252-CdE-03);

Il est proposé par Jean-François Lacroix, appuyé par Claire Maisonneuve, et unanimement résolu, **d'adopter le rapport d'évaluation formelle succincte du programme Techniques d'éducation à l'enfance.**

8.2. POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME VISANT LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS SANS FUMÉE

La secrétaire générale, Diane Landriault, présente les travaux menés et les consultations ayant eu lieu dans le cadre de la rédaction de la *Politique de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements sans fumée*. Elle présente également le résultat du sondage transmis à l'ensemble de la communauté collégiale, sur « La situation du tabagisme dans notre cégep ».

CA-3052

CONSIDÉRANT l'obligation légale pour les établissements d'enseignement collégial et universitaire de se doter, d'ici le 26 novembre 2017, d'une politique de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements sans fumée;

CONSIDÉRANT QUE cette politique doit tenir compte des orientations qui ont été communiquées par le ministre de la Santé et des Services sociaux, soit :

- Interdire de fumer dans l'ensemble des résidences étudiantes
- Planifier les interdictions de fumer sur l'ensemble des terrains de l'établissement, avec ou sans zone fumeurs désignée (il est recommandé d'offrir cette possibilité seulement temporairement, dans un plan qui fixe une échéance et l'entrée en vigueur d'une interdiction complète sur l'ensemble de la propriété)
- Inclure la cigarette électronique et les autres dispositifs de même nature dans la politique « sans fumée »
- Assurer la promotion des services d'abandon du tabagisme disponibles et, dans la mesure des ressources disponibles, explorer la possibilité d'offrir sur les lieux, certains services adaptés aux étudiantes et aux étudiants et aux membres du personnel
- Envisager la possibilité de prévoir d'autres mesures de « dénormalisation » du tabagisme et de boycottage de l'industrie du tabac

CONSIDÉRANT QU'un sondage a été transmis à l'ensemble de la communauté collégiale, sur « La situation du tabagisme dans notre cégep » et que ce sondage révèle la volonté de la communauté à créer un environnement « totalement sans fumée » à l'intérieur comme à l'extérieur des installations du Cégep (81,8% des 792 répondants se sont dits favorables ou très favorables à l'implantation d'une politique totalement sans fumée);

CONSIDÉRANT que le campus d'Amos sera un campus « totalement sans fumée » à compter du 1^{er} janvier 2018, les installations de ce campus appartenant à la commission scolaire Harricana;

CONSIDÉRANT QUE déjà, 3 Cégeps ont mis en place une Politique de lutte contre le tabagisme, « totalement sans fumée », et qu'aucune problématique majeure n'a été constatée;

CONSIDÉRANT le délai entre l'adoption de la Politique et son entrée en vigueur, permettant une bonne gestion de la communication auprès de la communauté collégiale ainsi qu'auprès de toutes les personnes qui visitent ou fréquentent le Cégep;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de validation des règlements et politiques;

Il est proposé par Yves Bédard, appuyé par André Rouleau, et unanimement résolu, **d'adopter la Politique de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements sans fumée, telle que présentée.**

8.3. ÉLIGIBILITÉ À L'EXEMPTION DES DROITS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

La directrice du Service des affaires étudiantes et des communications, Nicole Langlais, présente l'état de situation portant sur le recrutement d'étudiants internationaux et de leur éligibilité à l'exemption des droits de scolarité.

CA-3053

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement canadien souhaite accueillir davantage d'étudiants étrangers;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue mise, entre autres, sur le recrutement d'étudiants internationaux pour contrer la baisse d'effectifs étudiants et répondre aux besoins de main-d'œuvre de la région;

CONSIDÉRANT QUE le programme des exemptions de droits de scolarité pour les étudiants internationaux vise à augmenter le nombre d'étudiants inscrits à temps plein dans des programmes techniques en vue d'obtenir un diplôme d'études collégiales;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du Québec a attribué 235 exemptions supplémentaires à la Fédération des cégeps en février 2017;

CONSIDÉRANT QUE 28 exemptions de droits de scolarité ont été réservées pour les étudiants internationaux admis au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE seulement sept étudiants internationaux ont pu bénéficier de ces exemptions;

CONSIDÉRANT QUE les délais de traitement pour l'obtention de permis d'études par Immigration Canada ont eu des répercussions sur l'inscription des étudiants internationaux au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

Sur une proposition de André Rouleau, appuyée par Serge Bastien, il est unanimement résolu **de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ainsi qu'au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) d'intervenir auprès d'Immigration Canada pour que les délais de traitement pour l'obtention des permis d'études soient réduits afin d'accueillir davantage d'étudiants internationaux au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.**

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. RECRUTEMENT ET RÉTENTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

La directrice des affaires étudiantes et des communications, Nicole Langlais accompagnée de la conseillère en communication et recrutement et membre du conseil d'administration, Julie Perron présente les faits saillants sur l'effectif étudiant et les stratégies et les moyens de recrutement. Par la suite, le directeur des études, Éric Aubin présente le bilan 2016-2017 des actions réalisées pour accroître la rétention des étudiants ainsi que les activités prévues pour 2017-2018.

ÉMISSION DE DIPLÔMES

10. ÉMISSION DE DIPLÔMES

10.1. ÉMISSION DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3054

Sur une proposition de Marie-Luce Bergeron, appuyée par Denis Moffet, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 1)**

10.2. ÉMISSION D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3055

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Serge Bastien, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 2)**

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1. INTENTIONS DES MEMBRES – ÉLECTIONS DE NOVEMBRE 2017

Le président du conseil d'administration, Marcel H. Jolicoeur, informe les membres du conseil de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de président, lors des élections prévues à l'assemblée du conseil d'administration de novembre.

La vice-présidente du conseil, Marie-Luce Bergeron fait part de son intérêt à poursuivre son mandat à titre de vice-présidente. La représentante des membres du personnel au comité exécutif, Claire Maisonneuve, réitère son intérêt à représenter le personnel au comité exécutif.

Le directeur général rappelle aux membres que des élections auront également lieu afin de nommer les membres aux différents comités issus du conseil d'administration.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE LA SÉANCE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h22 sur une proposition de André Rouleau.

Président,

Secrétaire générale,

Marcel H. Jolicoeur

Diane Landriault